

Guide pour la délivrance des marques d'identification pour les embarcations qui naviguent sur les lacs Verbano (Majeur) et Ceresio.

Les présentes lignes du guide règlent l'inscription dans la Liste Nautique et la délivrance des marques d'identification pour les embarcations non immatriculées, ou immatriculées en pays différents de l'Italie et de la Suisse, qui naviguent sur les lacs Verbano (Majeur) et Ceresio aux termes de la loi 15/11/2011 et de l'art. 17 du Règlement International pour la navigation sur les lacs Verbano (Majeur) et Ceresio.

Sont exemptés de l'obligation des marques (art. 17, alinéa 5, du Règlement):

- a) les embarcations des entreprises de navigation concessionnaires des services réguliers de ligne;
- a) les embarcations dont la longueur est inférieure à 2.5 m;
- b) les canoës, les caïques, les périssoires et autres embarcations semblables dépourvues de moteur, ainsi que les planches à voile;
- c) les embarcations de compétition à rames.

Demande d'inscription dans la Liste Nautique et de la délivrance du Livret et des marques d'identification

1. La demande doit être présentée sur le formulaire disponible auprès du Bureau compétent (Province de Verbano - Cusio - Ossola - Service des Transports et Mobilité; Communes de Baveno; de Cannero Riviera; de Cannobio; de Ghiffa; d'Oggebbio; de Stresa; ou sur le site Internet de la Province de Verbano - Cusio - Ossola) et doit être remplie dans toutes ses parties, datée, signée d'une façon lisible, régularisée et complète avec toutes les documents additionnels nécessaires.

1. L'emploi de formulaires non conformes, le manque ou l'illisibilité des données et/ou de la signature, la présentation de documents insuffisants et/ou incomplets comportera l'inadmissibilité de la demande même, sans aucune obligation de demande d'intégration de la part de l'Office préposé.

2. La demande doit contenir :

- a) l'identité complète du demandeur et, pour les résidents à l'étranger, l'éventuel domicile en Italie ou autre adresse pour la correspondance, conjointement à une adresse téléphonique;
- a) les données relatives aux sociétés, organismes publics et associations;
- b) les caractéristiques complètes de l'embarcation pour laquelle on demande l'inscription;
- c) la structure à laquelle l'embarcation est amarrée.

1. A la demande doivent être jointes:

- a) photocopie d'un document d'identification valide;
- a) copie du certificat des caractéristiques de l'embarcation;

- b) copie du certificat d'emploi du moteur ou déclaration de puissance;
- c) certification et/ou attestation de l'assurance du moteur;
- d) copie du titre d'amarrage (domanial, contrat annuel communal, chantiers, associations, etc...) ou lieu où l'embarcation demeure habituellement;
- e) copie du bulletin postal pour le paiement des frais établis.

1. Dans la demande le requérant doit déclarer:

a) être le titulaire et/ou l'utilisateur habituel de l'embarcation pour laquelle est demandée l'inscription dans la Liste Nautique et la délivrance de la marque;

a) avoir connaissance et s'engager à observer ce qui est prévu par L. 19/1997 et modifications et ajouts subséquents, par ce Guide, et par les normes qui règlent la navigation.

1. Chaque modification ou changement des données faites dans les demandes déjà présentées doivent être communiqués à l'Office préposé dans les 5 jours, et non au-delà, du changement.

2. La présentation de la demande considérée incomplète n'engage en aucune façon l'Office dans l'inscription dans la Liste Nautique et dans la délivrance des marques d'identification.

Inscription dans la Liste Nautique et délivrance des marques d'identification

1. L'Office préposé pourvoira à transmettre la demande à la Province de Verbano - Cusio - Ossola - Service des Transports et Mobilité - qui s'occupera de l'inscription de l'embarcation dans la Liste Nautique, et vous remettra le Livret d'inscription approprié.

1. Le Livret d'inscription contient le numéro d'inscription dans la Liste Nautique, l'identité complète du requérant e les caractéristiques de l'embarcation inscrite.

2. Les marques d'identification, en nombre de 2, doivent être placées sur chaque côté de l'embarcation, à l'avant (proue) en position bien visible.

3. Le Livret et les marques d'identification doivent être retirés à l'Office préposé auquel le demandeur a transmis la demande.

4. Le demandeur qui a rempli le formulaire relatif disponible à Province de Verbano - Cusio - Ossola - Service des Transports et Mobilité, Communes de Baveno, de Cannero Riviera, de Cannobio, de Ghiffa, d'Oggebbio, de Stresa, ou sur le site Internet de la Province de Verbano - Cusio - Ossola et a transmis la demande, dans l'attente de recevoir le Livret et les marques d'identification **est autorisé pour une période de trente (30) jours à naviguer sur les lacs Verbano (Majeur) et Ceresio**, avec la copie de sa demande à détenir à bord et à la montrer sur demande à la police.

Modification des données et/ou radiation de l'embarcation dans la Liste Nautique

1. Dans les cas de modification des données contenues dans le Livret, il est nécessaire d'en donner communication écrite a l'Office préposé (Province de Verbano - Cusio - Ossola - Service des Transports et Mobilité - via dell'Industria, 25 - Verbania) dans les 5 jours. Le Responsable de l' Office préposé pourvoira à

la modification des données dans la Liste Nautique et à la délivrance d'un duplicata du Livret avec le modification des données. La remise du duplicata du Livret sera exclusivement faite après la remise au Bureau du Livret d'origine.

1. Dans le cas de perte de l'embarcation inscrite (cession, vol, démolition ou autre) il est nécessaire d'en donner communication écrite à l'Office indiqué plus haut, dans les 5 jours, présentant la relative documentation (acte de vente, dénonciation du vol ou autre) en restituant en même temps le Livret et les marques d'identification, (si possible), ou déclaration de la disparition advenue et/ou destruction. Le Responsable de l'Office préposé pourvoira à la radiation de l'embarcation de la Liste Nautique et à la délivrance de la mesure de radiation au titulaire.
2. Dans le cas de perte, vol, ou détérioration du Livret ou de marques, il est nécessaire d'en donner communication écrite à l'Office préposé dans les cinq (5) jours, procurant copie de la dénonciation du vol ou de la perte aux autorités compétentes. Le Responsable du Bureau compétent vous remettra un nouveau Livret ou de nouvelles marques d'identification.
3. L'inscription à la Liste Nautique et le Livret sont valides jusqu'à ce que l'embarcation ne soit cédée à des tiers. Si dans les termes établis aux points 1), 2) et 3) non est régularisée la situation, le Responsable de l'Office préposé s'occupera d'émettre un acte de radiation de l'embarcation dans la Liste Nautique et d'annulation du Livret.

Frais à la charge du demandeur

Le coût de l'inscription dans la Liste Nautique et de la délivrance du Livret et des marques d'identification est de 30 € (Euro trente/00).

Le paiement doit être effectué avec un bulletin de C.C.P. (Compte Courant Postal) sur le Compte Courant postal 12270286 au nom de l'Amministrazione Provinciale del Verbano - Cusio - Ossola - Servizio Tesoreria - via dell'Industria 25, Verbania - en indiquant dans la cause «CONTRASSEGNI NATANTI» (MARQUES EMBARCATION). Pour payer par virement bancaire à partir d'un compte situé à l'étranger utiliser le code IBAN IT 16 W 03069 22410 000000067990 SWIFT BIC BC IT IT 33910.

L'inscription dans la Liste Nautique et la délivrance du Livret et des marques d'identification aura lieu seulement après le versement de la part du titulaire du montant relatif.

La délivrance du duplicata du Livret et/ou de nouvelles marques d'identification comporte à nouveau le mêmes frais d'inscription, tandis que la mise à jour des données du moteur et/ou des données anagraphiques n'exigera aucun paiement.

Remarque importante

L'actuelle marque **C** délivrée pour le Ceresio est considérée valide pour la navigation sur le lac Verbano (Majeur), comme la marque **V** délivrée du côté Lombard du lac Verbano (Majeur) et la marque **P** délivrée par les Provinces de Novara et Verbano-Cusio-Ossola, sur délégation Régionale, sera valide pour la navigation sur le lac Ceresio.

Timbro
Ufficio
Comunale/ Provinciale

A la Provincia del Verbano - Cusio -
Ossola
Servizio Trasporti e Mobilità
Via dell'Industria, 25
2 8 9 2 4 VERBANIA

Demande d'inscription dans la Liste Nautique et la délivrance des marques d'identification pour les embarcations qui naviguent sur le lac Verbano (Majeur). Loi du 20 Janvier 1997 n. 19 et loi 15 Novembre 2011, n. 203.

N.B. La demande doit être présentée au bureau municipal (à l'exception de la municipalité de Verbania) où le demandeur est un concessionnaire de la bouée, de poste d'amarrage, mise à sec, cale de halage habituel, etc. ou à la Province de Verbania, via Industria n. 25, Verbania. La demande peut également être envoyée par fax au 0323 4950369 ou par courriel à nautica@provincia.verbania.it Une copie du formulaire de demande - timbrée par le bureau compétent ou accompagnée du récépissé de l'envoi du fax ou du curriel - doit être conservé à bord et présenté comme la preuve de la demande de la marque. Il est de la responsabilité de la Province de Verbania émettre la marque d'identification et le Livret nautique dans les 30 jours. à partir de la date de dépôt de la demande. L'adresse de la marque peut être faite, sur demande, par courrier, au détriment du destinataire.

Cadre A – Données personnelles – à compiler toujours

Nom _____ Prenom _____
Commune ou pays étranger de naissance _____ Prov _____
Date de naissance ____/____/_____
Téléphone _____ Téléphone portable _____
Fax _____ e-mail _____@_____

Cadre B – Renseignements relatifs à la résidence officielle des citoyens italiens

Commune _____ Code _____ Prov _____
Rue / Place _____ n. _____
Numéro de Téléphone (*uniquement pour les résidents à l'étranger*) _____

Cadre C – Uniquement pour les résidents à l'étranger

Ville de résidence _____
Adresse _____
Nationalité _____ (*indiquez votre adresse en Italie en compilant le cadre B*)

Cadre D – **Société - Personnes Administratives - Associations**

Dénomination _____ Type _____

Siège légal _____ Code _____ Prov _____

Rue / Place _____ n. _____

Responsable légal _____

Téléphone _____ Téléphone portable _____

Fax _____ e-mail _____ @ _____

DEMANDE

l'inscription à la Liste Nautique et la remise du Livret d'inscription et les marques d'identifications qui le concernent:

N° MATRICULE	
SORTE - UNITÉ	
MARQUE -TYPE	
MATÉRIEL	
N° COQUE	
CERTIFICAT	
LONGUEUR MT.	
LARGEUR MT.	
POIDS KG.	
SUPERFICIE VOILÉE M ²	
N° PLACES	
CHARGE KG.	
MARQUE ET TYPE MOTEUR	
N° MOTEUR	
PUISSANCE	
LIEU DE STATIONNEMENT	

DECLARE

- être le titulaire du bateau dont on demande l'inscription;
- être l'utilisateur habituel du bateau dont on demande l'inscription;
- avoir connaissance et s'engager à observer ce qui est prévu par L. 19/1997 et loi 15 novembre 2011, n. 203, et modifications et ajouts subséquentes;

PRENDE ACTE

- en absence des qualités formelles requises (signature, données requises, forme ecc.) la demande ne pourra pas être acceptée;
- la remise du Livret et des marques d'identifications est subordonnée au versement de la somme de **€ 30,00 (trente/00), sur le C.C.P. (Compte Courant Postal) 12270286** au nom de Amministrazione Provinciale del Verbano Cusio Ossola – Servizio Tesoreria, indication du paiement: "CONTRASSEGNI NATANTI" (MARQUES EMBARCATION) (pour payer par virement bancaire à partir d'un compte situé à l'étranger utiliser le **code IBAN IT16 W030 6922 4100 0000 0067 990 BIC BCITITMM**);
- dans les cas de modification des données contenues dans le Livret, dans le cas de perte de l'embarcation inscrite (cession, vol, démolition o autre) et dans le cas de perte, vol, ou détérioration du Livret ou des marques, il est nécessaire d'en donner communication écrite a la Province du Verbano Cusio Ossola dans les 5 jours .

JOIN LA DOCUMENTATION SUIVANT

- Photocopie d'un document d'identification valide
- Copie du certificat des caractéristiques de l'embarcation
- Copie du certificat d'emploi du moteur ou déclaration de puissance
- Certification et/ou attestation de l'assurance du moteur
- Copie du titre d'amarrage ou lieu où l'embarcation demeure habituellement
- Copie du bulletin postal pour le montant dû
- Autre (veuillez préciser) _____

Lieu et date _____

(signature lisible)

RESERVE AU BUREAU

Le soussigné _____

DECLARE

Avoir reçu aujourd'hui _____

livret d'inscription dans la Liste Nautique n. _____

n. 2 marques n. _____

d'apposer les 2 marques adhésives sur le bateau et s'engage à se conformer à toutes les exigences prévues par la loi.

LE DÉCLARANT
